

## Le cadre d'intervention du SPRO et du CEP de niveau 1 (éléments du cahier des charges)

Missions	Actes métiers	En faveur du bénéficiaire
Analyser la demande de la personne	Comprendre, reformuler et faire préciser la demande pour la qualifier	Est accueilli et écouté de manière individualisée dans un service accessible à tous
Identifier la structure la mieux à même d'offrir le service adapté au besoin	Proposer le cas échéant la poursuite vers le niveau 2 du CEP	Se repérer dans le paysage des informations, des services et outils disponibles (espaces documentaires, etc.)  Identifier les acteurs susceptibles de l'aider dans ses démarches
Donner l'accès à l'information sur -Les tendances socio-économiques, l'emploi, les métiers, les compétences -Les qualifications et les formations -Les dispositifs existants (services, prestations, formation	Apporter et diffuser un premier niveau d'information pertinente aux usagers en niveau 1  Vérifier l'appropriation de l'information	Le bénéficiaire : Est incité à découvrir des environnements professionnels Est aidé dans la recherche documentaire et l'analyse d'informations Peut engager une première analyse de sa situation professionnelle
-	Formaliser une fiche de liaison	Le bénéficiaire prend la décision de poursuivre ou pas en niveau 2